



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Commission administrative paritaire **SPP**

### Vos élus CFDT en CAP SPP catégorie C :

groupe hiérarchique n°1 : **Millet Guillaume, Le Vouëdec Mickaël**

La commission administrative paritaire SPP catégorie C s'est tenue le 23 juin 2015 à 14H30. Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- **Approbation du règlement intérieur (RI).**

Deux modifications sont apportées au RI :

- La première concerne l'article n°8 : « Le dossier de travail est envoyé aux titulaires et suppléants **au moins** 8 jours francs avant la séance »
- La seconde concerne l'envoi des documents pour le suppléant, ceux-ci seront au format « dématérialisé » .

- **Notation.**

Le dossier des notations sera examiné en fin d'année, lors de la prochaine CAP.

- **Avancement de grade**

Nomination au grade de caporal :

L'administration propose la nomination de 27 agents sur 53 agents promouvables soit 50% de l'effectif, conformément au ratio.

La **CFDT**, suite à son courrier adressé au Directeur en date du 16 juin 2015 relatif à ces nominations , demande que l'ensemble des agents ( 30 agents) soit nommé pour 2015.

Pour notre organisation syndicale, le critère de sélection retenu par la Direction, à savoir l'âge, n'est pas satisfaisant.

***La direction indique qu'elle étudie le fait de revoir la situation de ces 3 agents supplémentaires, afin de pouvoir nommer une FIA complète.***

Nomination au grade de caporal-chef :

L'administration, conformément au ratio, propose la nomination de 14% de l'effectif (141 agents avec cinq ans d'ancienneté dans le grade de caporal), soit 20 nominations pour 2015 sur l'ensemble du département.

- **Avancement d'échelon**

L'administration indique la liste des agents dont l'avancement d'échelon se fera au temps maximum.

- **Prorogation de stage, intégration, disponibilité et cumul d'activités**

Ces points relèvent de mesures individuelles. A ce titre la **CFDT** propose aux agents concernés de prendre contact avec leurs représentants afin d'avoir des informations relatives à leur situation personnelle.

**Les élus se tiennent à disposition pour toutes questions éventuelles.**

**Contact : [sdis33cfdt@gmail.com](mailto:sdis33cfdt@gmail.com)**